

3.6.2.5 Le Canada et la réduction mutuelle et équilibrée des forces en Europe centrale

Le Canada participe toujours à la Conférence sur la réduction mutuelle des forces armées et des armements et sur les mesures connexes en Europe centrale, dont l'ouverture officielle a eu lieu à Vienne en octobre 1973.

3.6.2.6 Le Canada, l'OTAN et le NORAD

OTAN. Le Canada a été l'un des membres fondateurs de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) en 1949. Les divers gouvernements canadiens qui se sont succédés ont réaffirmé leur conviction que la sécurité du Canada est toujours liée à celle de l'Europe, point qui demeure probablement le plus sensible dans l'équilibre des forces entre l'Est et l'Ouest.

A la suite d'une étude approfondie sur la structure de la défense effectuée par le gouvernement canadien, le ministre de la Défense nationale a annoncé, en novembre 1975, que le gouvernement canadien avait l'intention d'acheter de nouvelles pièces d'équipement importantes pour les Forces armées canadiennes. Contrairement à la tendance générale des pays membres de l'OTAN, le ministre a annoncé une augmentation considérable du budget de la défense pour les cinq prochaines années, particulièrement au chapitre des immobilisations. A la suite de ces décisions, on a annoncé que le Canada achèterait 18 *Aurora*, avions patrouilleurs à grand rayon d'action, pour remplacer les *Argus*, devenus désuets, et qu'il procurerait aux Forces canadiennes stationnées en Europe des chars de combat de type *Léopard I*, sous réserve d'un contrat satisfaisant avec les fabricants.

A la Conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) qui a eu lieu en août 1975, les pays membres de l'OTAN ont convenu de s'informer mutuellement de leur participation à toutes manœuvres militaires importantes en Europe centrale. A l'automne de 1975, le Canada a signalé la participation des troupes canadiennes à deux manœuvres qui se déroulaient dans la République fédérale d'Allemagne. Depuis lors, d'autres pays ont émis de semblables avis. Des dispositions ont également été prises pour que des observateurs soient invités à assister au déroulement des manœuvres. L'OTAN appuie entièrement cette initiative, et des observateurs ont été invités à assister à l'une des manœuvres qui avaient lieu à l'automne. Tous les pays qui avaient participé à la CSCE ont envoyé des observateurs, sauf ceux du Pacte de Varsovie.

Le Canada participe également aux pourparlers en vue de réductions mutuelles et équilibrées des forces (MBFR). On admet généralement qu'il s'agit de pourparlers laborieux, car ils touchent à des questions essentielles pour la sécurité de l'OTAN comme pour celle des pays du Pacte de Varsovie. On espérait qu'une nouvelle proposition de l'OTAN visant à faire intervenir dans les pourparlers l'étude de certaines de ses armes nucléaires permettrait de sortir de l'impasse dans laquelle on se trouvait depuis deux ans. De même, on espérait faire aboutir les pourparlers entre les États-Unis et l'URSS sur la limitation des armes stratégiques (SALT).

Il existe un certain nombre de problèmes non résolus qui demeurent une source de préoccupation constante pour l'Alliance de l'OTAN. Tous les pays membres de l'OTAN ont continué de subir, à des degrés divers, les contrecoups de l'inflation, de la crise énergétique, et les séquelles d'une grave récession. Nombre des alliés ont eu de la difficulté à maintenir un niveau adéquat de ressources en matière de défense, en raison des dures contraintes économiques. Cette situation a cependant eu un effet positif, celui d'amener les membres de l'Alliance, et entre autres le Canada, à songer de plus en plus sérieusement à faire des économies grâce à une spécialisation croissante dans la mise au point, la production et l'acquisition de matériel militaire, afin d'éviter les doubles emplois coûteux.

La participation du Canada à l'OTAN joue un rôle important dans la poursuite des objectifs de la politique étrangère canadienne, comme par exemple la diversification des relations économiques à l'échelle internationale, et notamment la négociation d'un accord général de coopération économique et commerciale avec les Communautés européennes. L'OTAN constitue pour ses membres une